



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

**ARRÊTÉ fixant le siège social de l'établissement public administratif Service hydrographique et océanographique de la marine.**

*Du 13 juin 2007*

NOR D E F D 0 7 5 6 8 1 9 A

---

*Classement dans l'édition méthodique : BOEM 110.3.3.7, 675.1.1.*

*Référence de publication : JO n° 144 du 23 juin 2007, texte n° 23 ; JO/164/2007.*

---

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2007-800 du 11 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement public administratif Service hydrographique et océanographique de la marine, notamment son article 2,

Arrête :

Art. 1er. Le siège social de l'établissement public administratif Service hydrographique et océanographique de la marine est situé 13, rue du Châtelier, à Brest (29200).

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 juin 2007.

Hervé MORIN.